

ENNEVELIN
DEMAIN

?

QUELS FUTURS
POSSIBLES ?

ETUDE D'AMÉLIORATION
DU CADRE DE VIE
D'ENNEVELIN

Restitution de l'étude

14 mai 2022

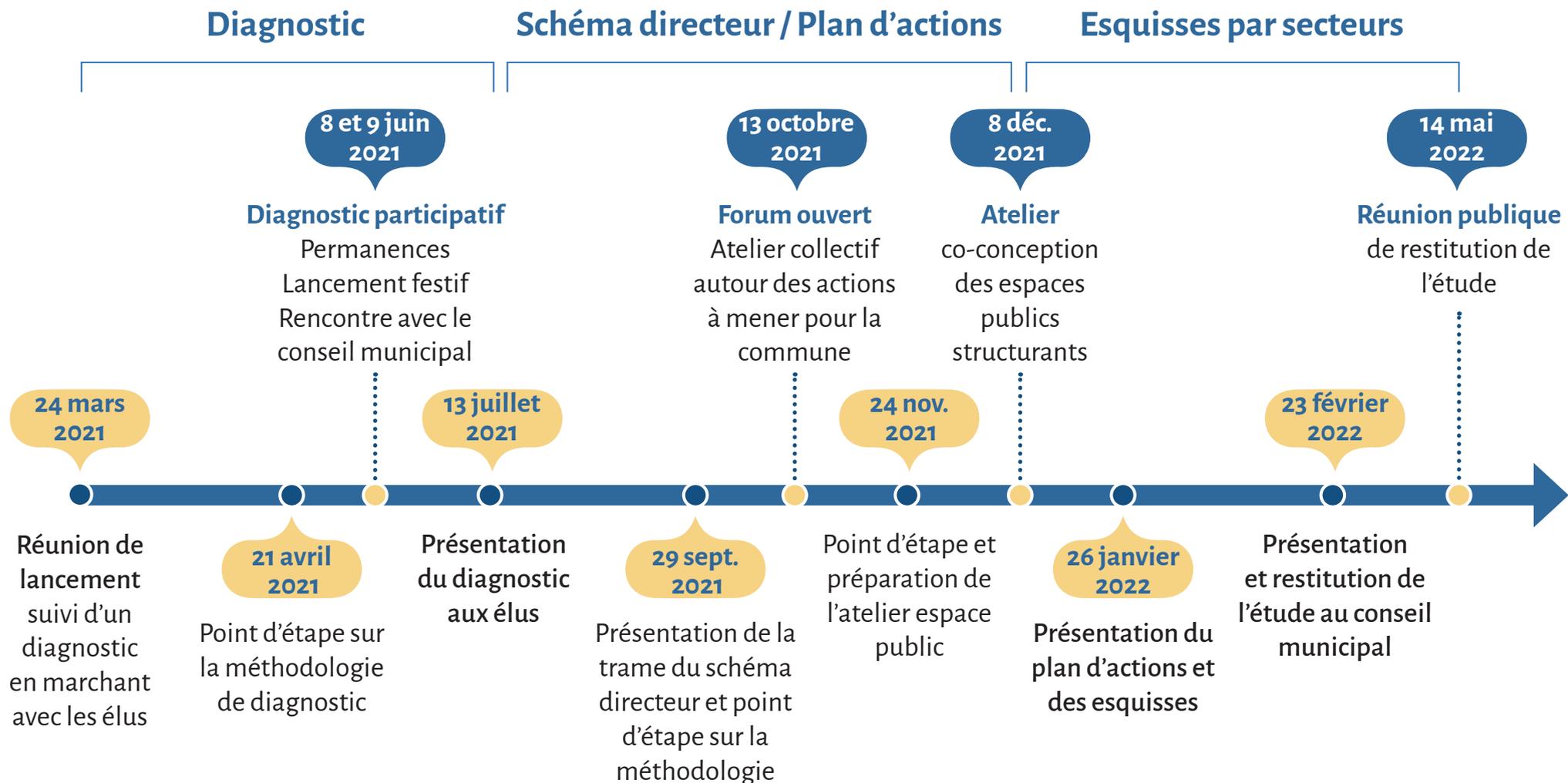


l'Atelier de
l'ours



MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DE L'ÉTUDE

CHRONOLOGIE DES TEMPS FORTS



 Réunions de pilotage de la mission avec les élus et le conseil municipal

 Ateliers participatifs

LES 5 AMBITIONS DU PLAN D' ACTIONS

OBJECTIF : AMÉLIORER LE CADRE DE VIE D'ENNEVELIN



Ambition 1 : Impliquer les habitant.e.s d'Ennevelin dans la vie de leur commune

- > Développer des lieux et des moments de rencontres pour créer du lien entre anciens et nouveaux habitants et améliorer l'implication des citoyens dans la vie communale
- > Impulser de nouveaux usages



Ambition 2 : Mettre en valeur le paysage rural et agricole

- > Constituer des lisières entre habitat, activités et espaces naturels
- > Rendre lisibles les entrées de bourg et de hameaux
- > Réaffirmer la place de la nature dans le village, à la recherche d'un équilibre entre paysage agricole productif et richesse écologique



Ambition 3 : Améliorer le partage de la voirie et apaiser les circulations

- > Apaiser les circulations, améliorer la gestion du stationnement et structurer un maillage de cheminements "doux" entre les hameaux et le bourg afin de développer les déplacements piétons et cycles



Ambition 4 : Maîtriser l'urbanisation tout en permettant l'accueil de nouveaux habitant.e.s

- > Engager une réflexion sur les modes d'habiter pour accueillir de nouveaux habitants tout en contenant l'étalement urbain, en s'assurant de l'exemplarité (notamment environnementale) des futurs projets



Ambition 5 : Structurer un maillage d'espaces publics accueillants

- > Requalifier les espaces publics clés du centre-bourg au service de la convivialité et de l'adaptation au changement climatique



Ambition 1 : Impliquer les habitant.e.s d'Ennevelin dans la vie de leur commune

- ➔ Fédérer autour de l'identité rurale du village
- ➔ Développer des chantiers participatifs / des actions participatives
- ➔ Mettre en place des panneaux d'affichage / points ressources dans les hameaux
- ➔ Mettre en place une bourse d'entraide



Chantier participatif de végétalisation



Exemple de point ressource



Chantier participatif de rue jardinée



Ambition 2 : Mettre en valeur le paysage rural et agricole

- ➔ Marquer les entrées de bourg et de hameaux par des arbres symboles
- ➔ Aménager des lisières
- ➔ Végétaliser les cours des écoles
- ➔ Mettre en valeur les chemins agricoles et le verger de maraude
- ➔ Améliorer la gestion du cimetière
- ➔ Rendre accessible les bois communaux
- ➔ Créer des rues jardinées



Exemple de rue jardinée



Exemple de lisière

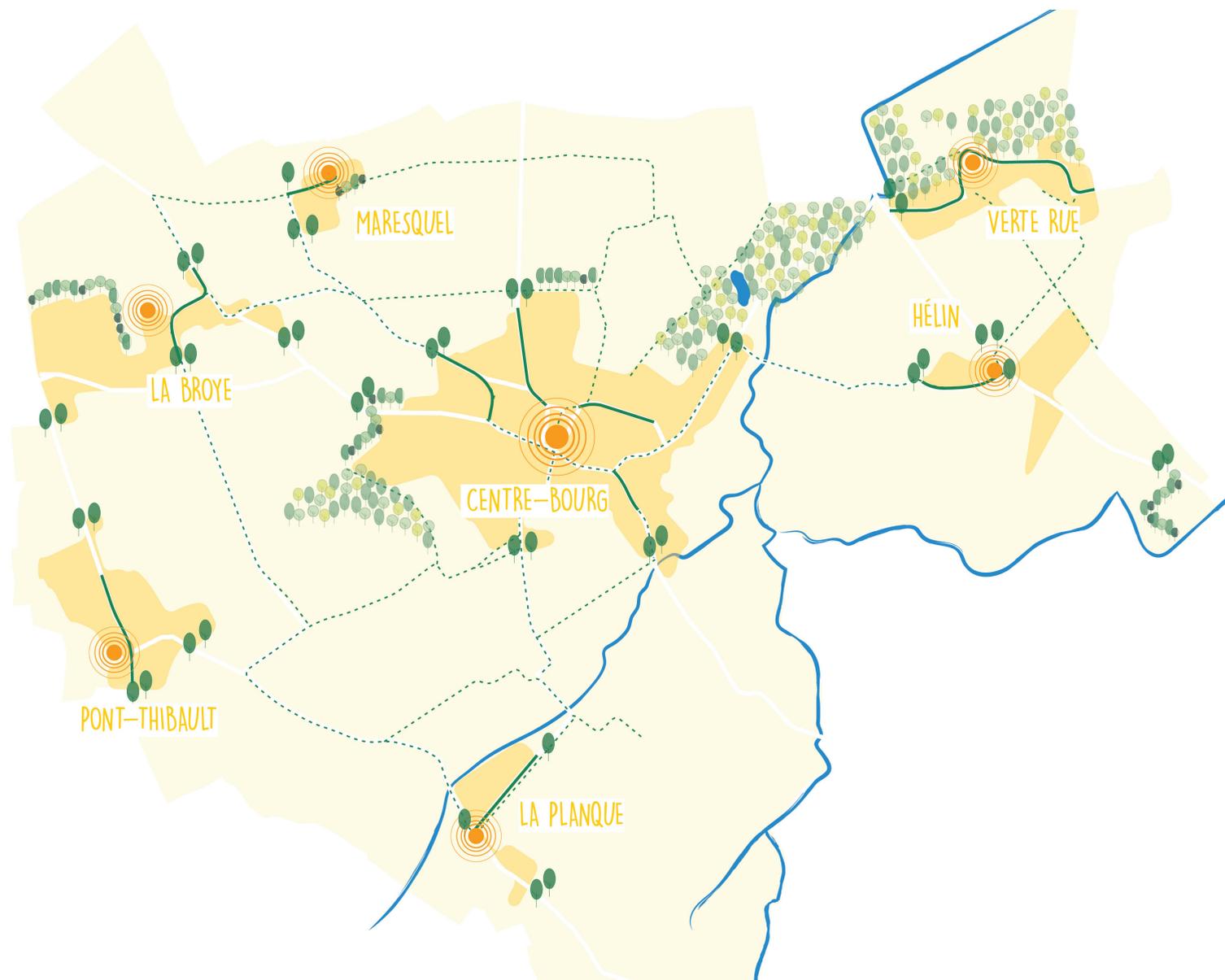


Végétalisation des cours d'école

ZOOM SUR LES ACTIONS POUR METTRE EN VALEUR LE PAYSAGE

Plusieurs actions structurantes sont identifiées à l'échelle du bourg et des hameaux pour **unifier l'identité ennevelinoise et favoriser le développement d'un aménagement commun entre hameaux et centre-bourg** :

-  » aménager des lisières boisées
-  » marquer les entrées du bourg et des hameaux par des « arbres symboles »
-  » développer des rues jardinées pour diminuer le caractère routier de certains tronçons et / ou hameaux (proposition de rues indicative)
-  » La boucle d'Ennevelin : aménager et signaler les parcours piétons et cyclistes entre les hameaux et entre les hameaux et le centre-bourg
-  » créer des points-ressource dans chaque hameau (panneau d'information, espace public de proximité...)



LES ACTIONS POUR AMÉLIORER LA MOBILITÉ



Ambition 3 : Améliorer le partage de la voirie et apaiser les circulations

➔ Développer des pistes cyclables protégées
(CC Pévèle Carembault)

➔ Rendre visible l'offre en stationnement et libérer certains trottoirs

➔ Mettre en place des dispositifs pour casser la vitesse aux entrées de village

➔ Développer des itinéraires piétons : aménager les voyettes et créer des itinéraires réservés



Exemple de dispositif « effet de porte »

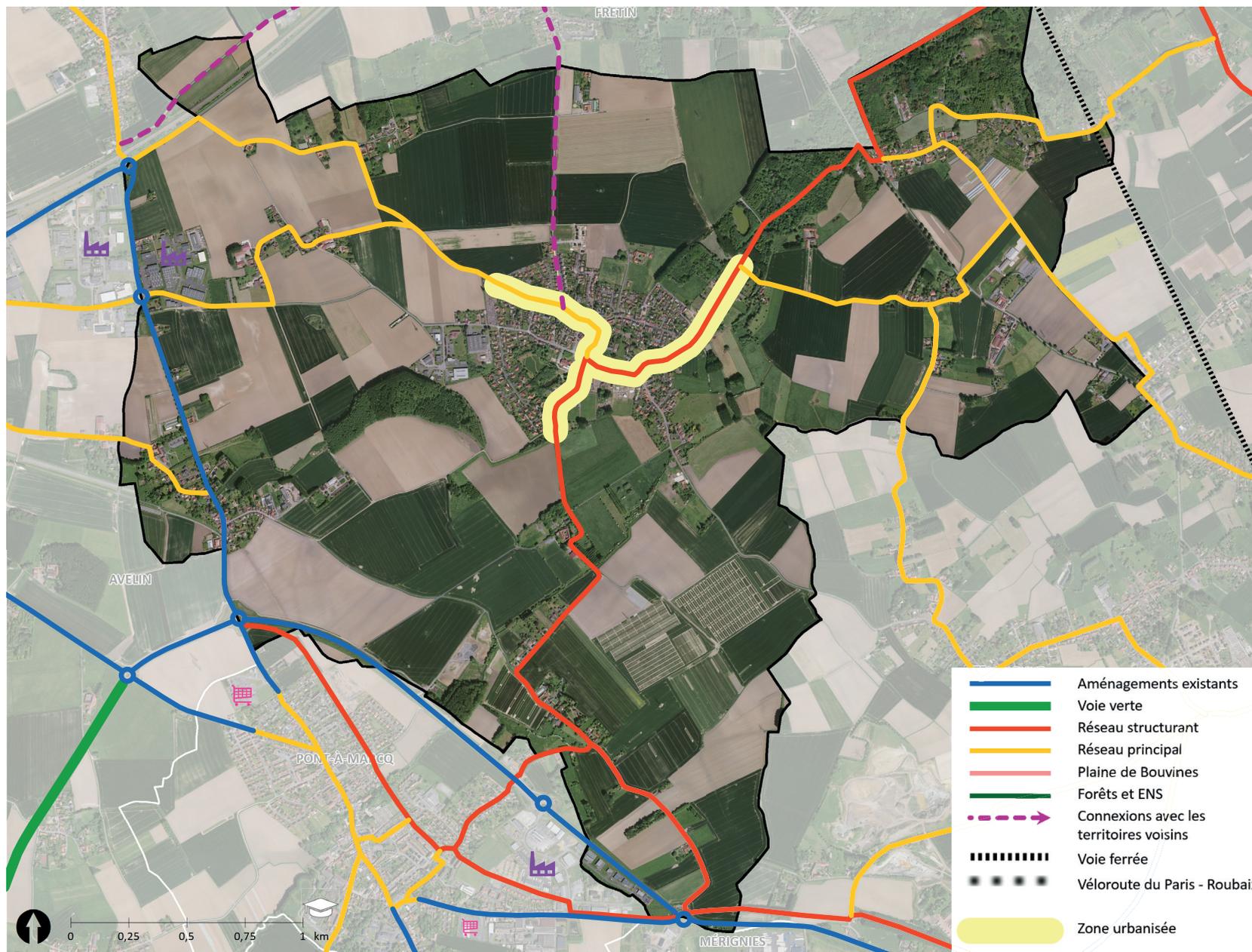


Plateau ralentisseur



Voirie adaptée à la volonté de modérer la vitesse

ZOOM SUR LE DÉVELOPPEMENT DE PISTES CYCLABLES PROTÉGÉES



Extrait du schéma d'aménagement cyclable voté en décembre 2021 par la communauté de communes Pévèle-Carembault

LES ACTIONS POUR MAÎTRISER L'URBANISATION

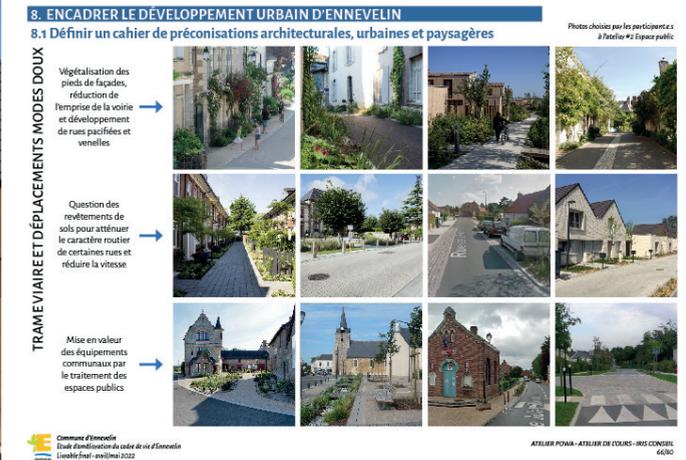


Ambition 4 : Maîtriser l'urbanisation tout en permettant l'accueil de nouveaux habitant.e.s

- ➔ Définir un cahier de préconisations architecturales et paysagères pour l'ensemble du village
- ➔ Faire de l'îlot des roses un béguinage jardiné avec une dimension intergénérationnelle
- ➔ Développer un projet durable d'habitat sur l'îlot Saint-Vaast



Exemples de béguinages / opérations exemplaires



Sélection d'images de références lors des ateliers



Ambition 5 : Structurer un maillage d'espaces publics accueillants

- ➔ Développer les pratiques sportives et ludiques dans le village
- ➔ Réaménager la place de la mairie
- ➔ Réaménager la place de l'église
- ➔ Aménager les entrées de village (parking du cimetière)



Exemple de « jeux rustiques » (espace des rotours) et parcours sportif (chemin de l'étang de pêche)

ZOOM SUR LES ACTIONS À L'ÉCHELLE DU CENTRE-BOURG

Trois problématiques principales ont été identifiées pour le village :

» Faire des espaces publics du centre-bourg des lieux de convivialité :

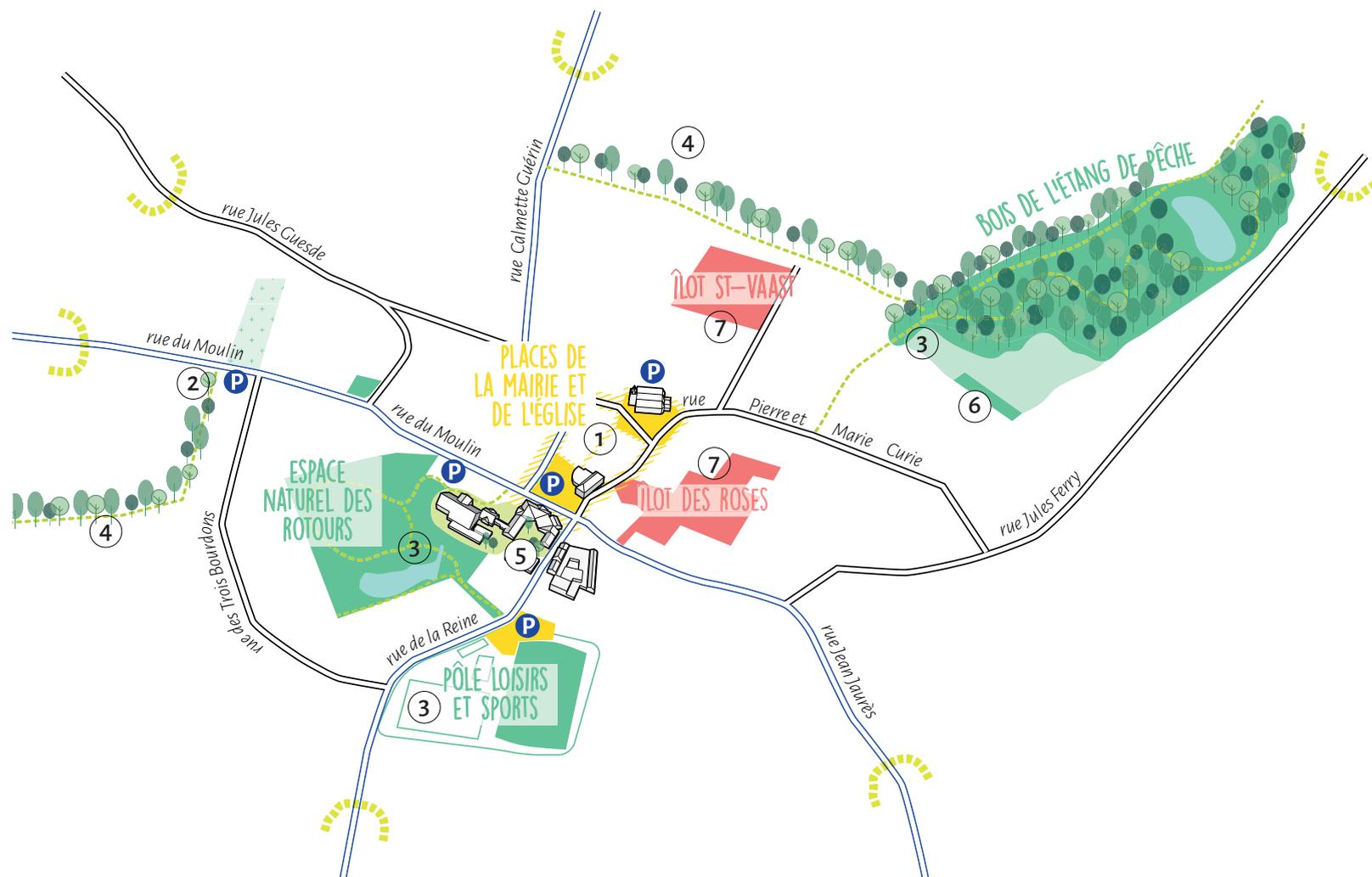
- ① réaménager la place de la mairie et la place de l'église
- ② aménager un parking d'entrée de ville devant le cimetière
- ③ rendre accessible et développer les pratiques sportives et ludiques dans certains espaces naturels

» Augmenter la végétalisation de la commune

- ④ aménager des lisières entre les milieux : lisière Saint-Vaast
- ⑤ végétaliser les cours des écoles
- ⑥ conforter le verger communal en un lieu public

» Encadrer le développement urbain de la commune

- ⑦ développer des projets d'habitat dans l'enveloppe du bourg : l'îlot des roses et Saint-Vaast

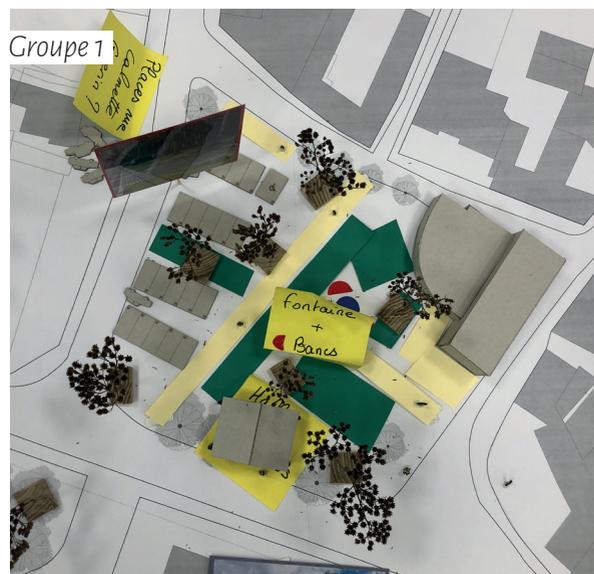


L'ATELIER DES SECTEURS

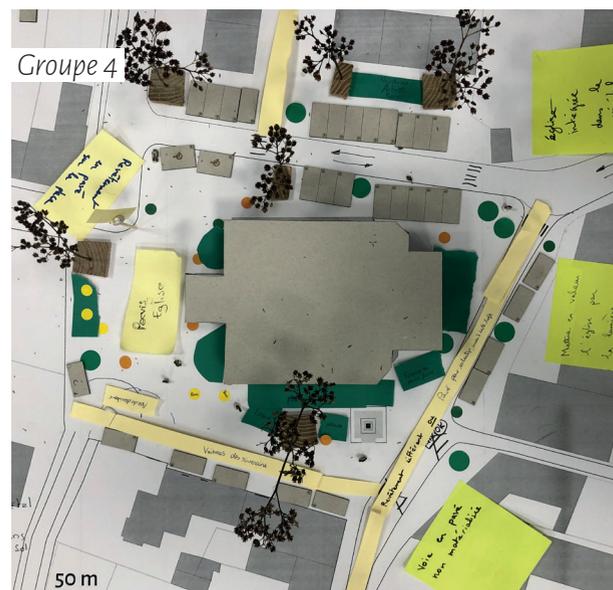
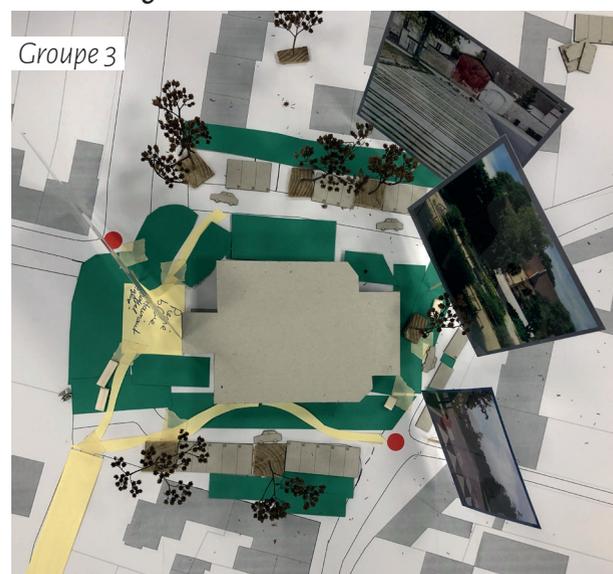
Organisé le 8 décembre 2021 et ayant rassemblé 20 participant.e.s, l'atelier des secteurs visait à réfléchir à l'aménagement et la programmation des places de l'église et de la mairie en maquettes

Il a permis de faire émerger 2 propositions d'aménagement par place faisant la part belle à la végétalisation. Ces propositions ont été retravaillées par le groupement dans les propositions d'aménagement qui suivent (esquisses).

Place de la mairie



Place de l'église

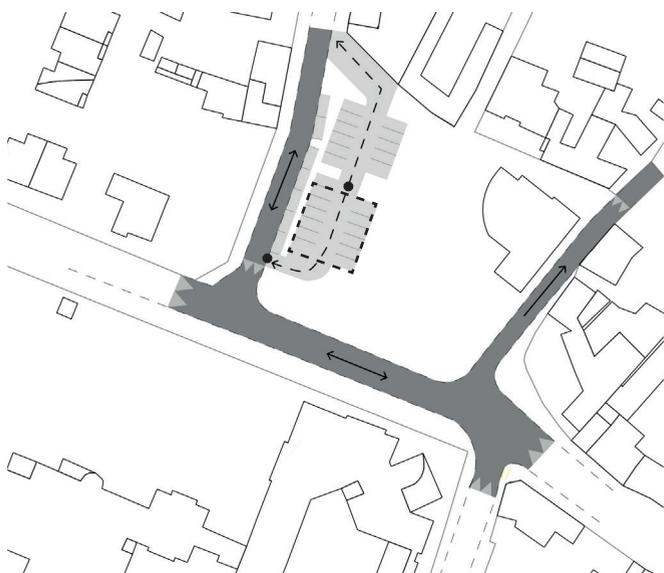


ZOOM SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Les objectifs définis lors des ateliers :

- créer une perspective sur la mairie et l'église : matérialiser un parvis et démolir l'école maternelle
- apporter de la verdure : conserver les arbres et aménager la place dans la continuité de l'espace des rotours
- conserver un parking végétalisé
- améliorer les conditions de circulation : en tant que piéton, sur la place et de part et d'autre de la rue du Moulin

Espaces circulés et stationnements



- Uniformisation des revêtements et création d'un plateau
- Aménagement de 31 places de stationnement : une poche en épi accessible par depuis la rue Calmette Guérin et des places en créneau le long de la rue
- Système de bornes amovibles pour couper la circulation et le stationnement et permettre l'implantation du marché le samedi matin

Espaces piétons



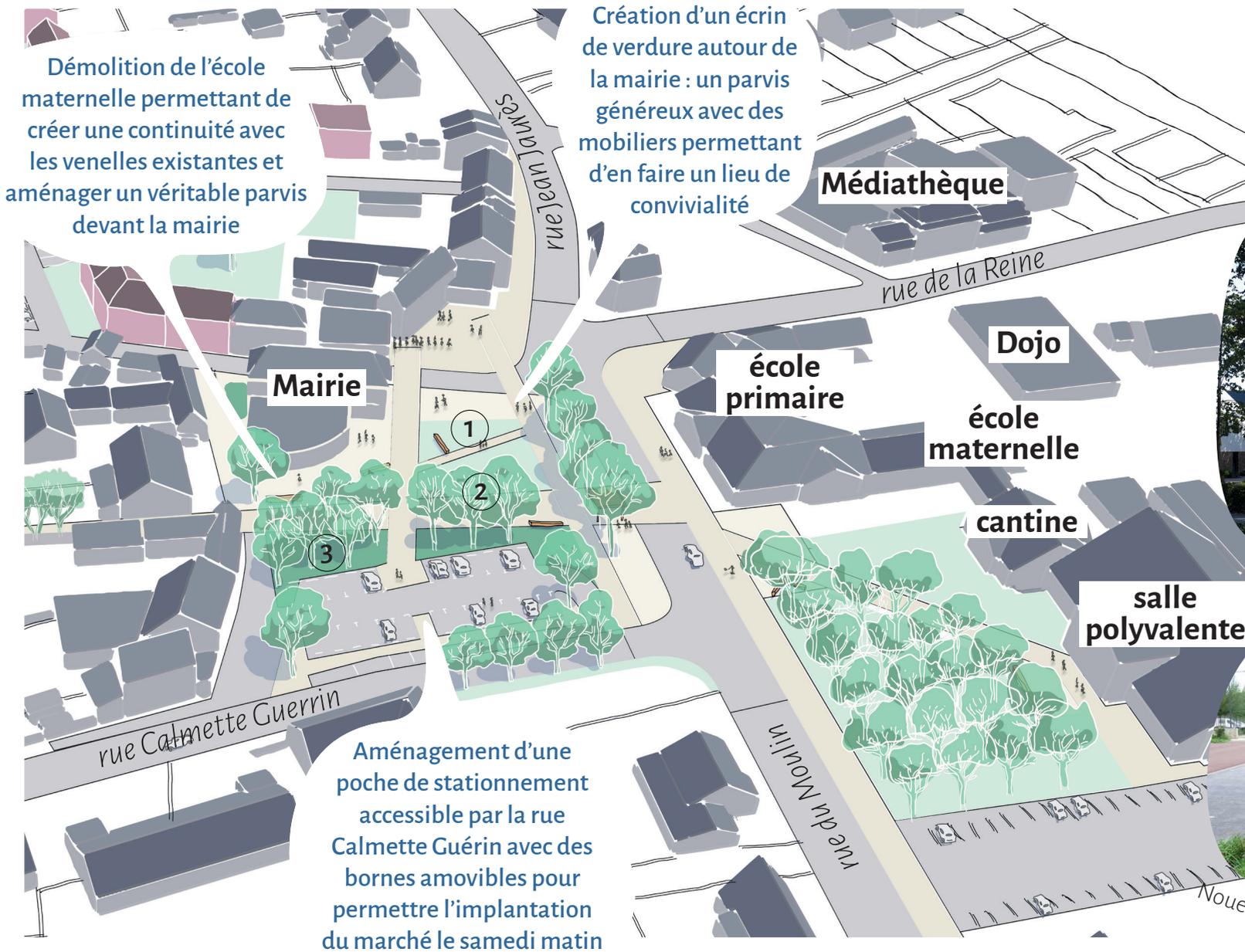
- Espaces dédiés aux piétons : créer la continuité avec les venelles existantes et aménager un véritable parvis devant la mairie

Espaces paysagers



- Créer un écrin de verdure autour de la mairie
- Privilégier la plantation d'une strate haute aux abords de la place pour dissocier les espaces de la place : stationnement et parvis
- Ponctuer par l'installation de mobiliers
- Possibilité de déplacer le monument aux morts
- Possible installation d'un porche / porte d'entrée de la place

ZOOM SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE

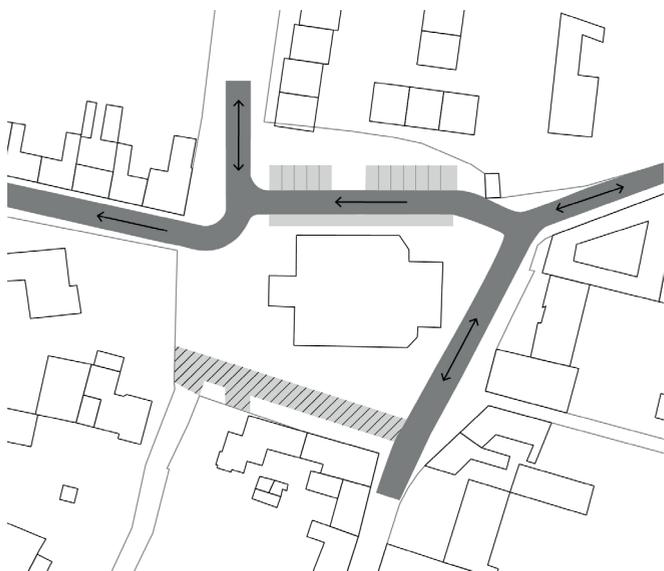


ZOOM SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE

Les objectifs définis lors des ateliers :

- mettre en valeur le patrimoine : matérialiser un parvis
- apporter de la verdure : créer un écrin végétal autour de l'église
- mettre en place un nouveau schéma de circulation
- revoir le stationnement : le délimiter pour qu'il soit moins anarchique

Espaces circulés et stationnements



- Modification du schéma de circulation et création d'une nouvelle voie au nord
- Aménagement de 19 places de stationnement de part et d'autres de la voirie (en épi et en créneau)
- ▨ Voie de desserte avec possibilité de se stationner réservée aux riverains

Espaces piétons



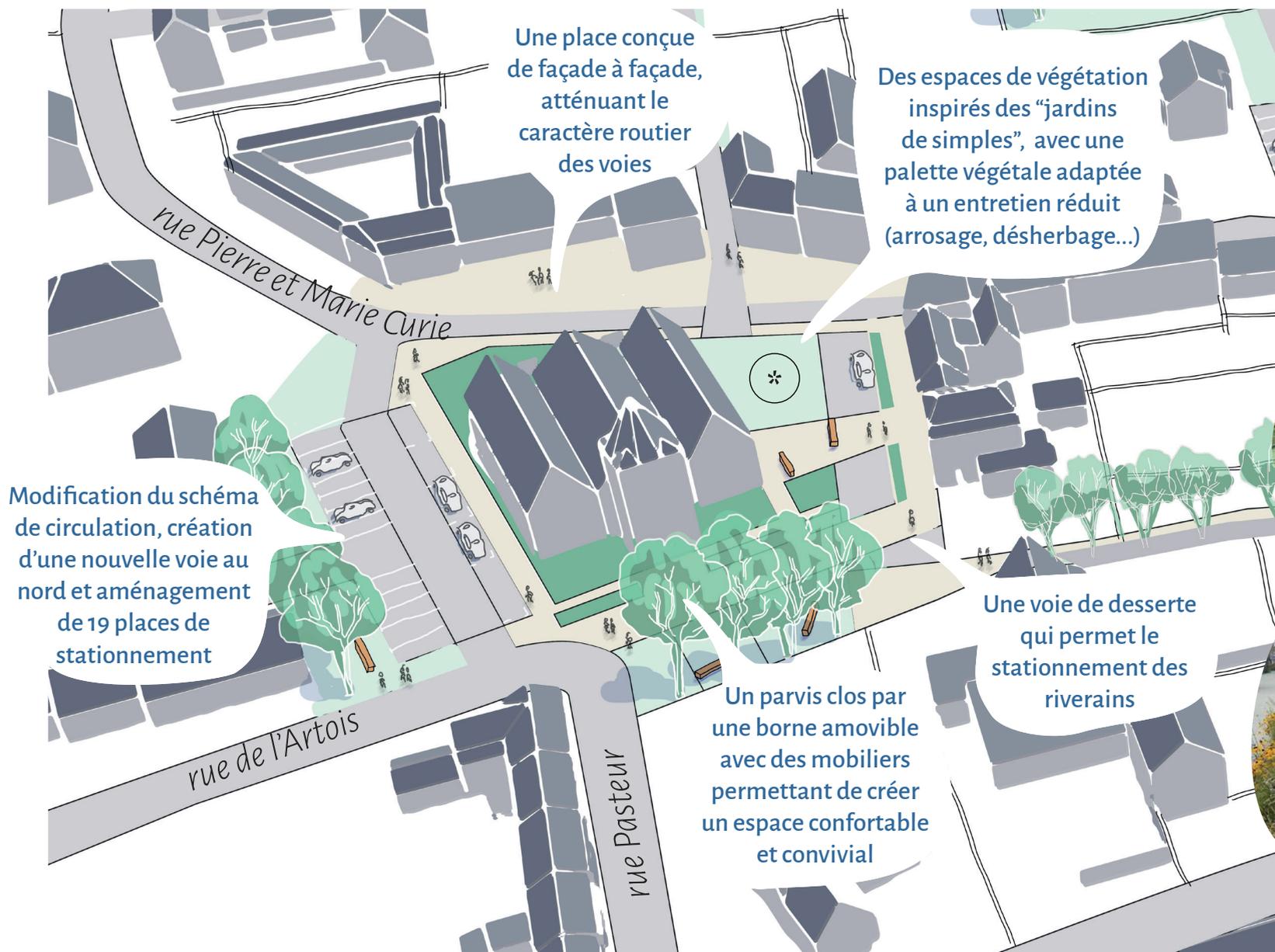
- Espaces dédiés aux piétons : créer la continuité avec les venelles existantes et aménager un véritable parvis devant l'église

Espaces paysagers



- Créer un écrin de verdure autour de l'église par une strate basse
- Privilégier la plantation d'une strate haute aux abords de la place
- Ponctuer par l'installation de mobiliers
- Possibilité de déplacer le monument aux morts

ZOOM SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE

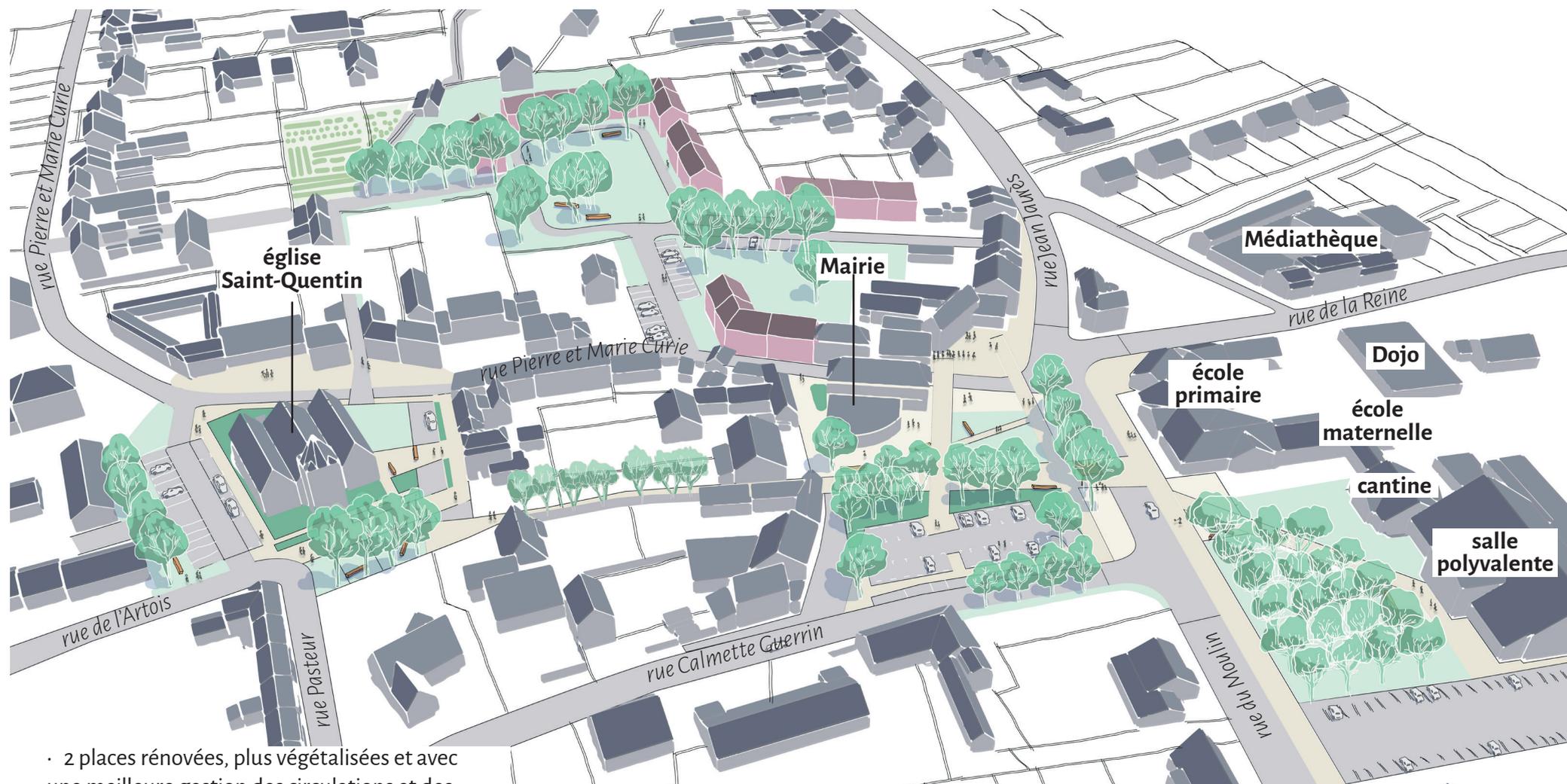


* Le monument aux morts est déplacé sur la place de la mairie (optionnel)



ZOOM SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Vue d'ensemble de principes



- 2 places rénovées, plus végétalisées et avec une meilleure gestion des circulations et des stationnements
- une perspective créée entre les 2 places mairie

25 ACTIONS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

RÉCAPITULATIF & CLASSEMENT DES ACTIONS PAR ORDRE DE PRIORITÉ

Priorité 1 (1 à 2 ans)

- X** Plantation d'arbres symboles aux entrées de bourg et de hameaux
- X** Mise en place de panneaux d'affichage / points ressources dans les hameaux
 - Lancement d'une étude pour végétaliser les cours des écoles
 - Lancement d'une étude d'amélioration de la gestion du cimetière
- X** Lancement d'une étude pour développer les pratiques sportives et ludiques dans le village
- X** Mise en place d'une signalétique et d'aménagements légers autour du verger de maraude
 - Lancement d'une étude pour améliorer la gestion des bois communaux
- X** Lancement d'une étude pour planter la lisière Saint-Vaast

X actions pouvant faire l'objet de chantiers participatifs

Priorité 2 (2 à 3 ans)

- X** Végétalisation des cours des écoles
- X** Création de rues jardinées
 - Lancement des études opérationnelles sur le réaménagement de la place de la mairie

Priorité 3 (3 à 4 ans)

- X** Mise en place d'une signalétique des voyettes
- X** Mise en place d'une signalétique des chemins ruraux
 - Définition d'un cahier de préconisations architecturales, urbaines, paysagères et environnementales
- X** Mise en place d'une bourse d'entraide

Priorité 4 (4 à 5 ans)

- Ralentir les entrées de village
- Aménager des lisières boisées au niveau des zones d'activités
- X** Plantation d'alignements d'arbres et de haies pour qualifier les espaces agricoles
 - Lancer les travaux d'aménagement de la place de la mairie (démolition puis travaux)

Priorité 5 (5 à 6 ans)

- X** Travaux pour rendre accessible les bois communaux (mise en œuvre des actions définies lors de l'étude)
 - Aménagement du parking d'entrée de ville devant le cimetière
 - Lancement des travaux d'aménagement de la place de l'église et de la rue Pierre et Marie Curie

Priorité 6 (6 ans et +)

- Faire de l'îlot des roses un béguinage jardiné
- Faire de l'îlot Saint-Vaast une opération exemplaire